



Prévention des Risques psychosociaux

SENSIBILISATION



OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

S'approprier son rôle d'acteur de la prévention des Risques Psycho-Sociaux

Compétences visées

Connaître les définitions et le cadre réglementaire : risques, troubles psychosociaux, stress...
Connaître le rôle du CST/CSE, son champ d'action et d'intervention (RPS)
Savoir identifier et repérer les facteurs de risque
Connaître les acteurs clés du dispositif et les leviers d'actions
-Savoir appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention.

PUBLIC

Membres du CST/CSE, chargés de prévention, personnel d'encadrement d'un établissement

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 0 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

Art. L. 4121-1 du Code du Travail
Circulaire du 25/07/2014

Programme détaillé

Généralités

Les RPS de quoi parle-t-on

Définitions (stress, harcèlement, burn out ...)

RPS en chiffres

Définition de la santé (OMS)

Enjeux

Les facteurs de risques

Différentes catégories de RPS

Modes d'actions sur la santé

Les conséquences pour le salarié et l'employeur

Répercussions sur la santé physique et mentale du salarié

Conséquences sur l'organisation et l'économie de l'entreprise

Conséquences sur la Société dans son ensemble

Le cadre réglementaire des RPS

Cadre légal et réglementaire

La responsabilité de l'entreprise

Les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles

L'enjeu de la démarche de prévention

Les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire)

Les étapes clés d'une démarche réussie

La participation du CHSCT comme acteur clé

L'actualisation du document unique

La prévention dans l'établissement

Contexte sociétal

Mutations, changements, fusions, réorganisations

Des symptômes

Absentéisme

AT/MP en hausse

Des causes

L'enquête Summer

Les changements attendus

Proposer des solutions

Évaluation de la formation

Recueil du niveau de satisfaction à l'issue de la formation relatif aux objectifs

Débriefing et remise d'un questionnaire individualisés aux participants

Attestation de formation individualisée

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Evaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.